



## ACCOMPAGNER ET FORMER LES FAMILLES À LA CULTURE NUMÉRIQUE EN VALORISANT LE PIX POUR TOUS

### ➔ Proposition n°21

#### ➔ PRÉSENTATION DU PROJET

Cette action vise à acculturer les familles au numérique, quel que soit le capital culturel et matériel initial, pour leur permettre d'accompagner leurs enfants. Pour cela, deux moyens :

- Faire connaître le PIX pour tous déjà existant ;
- Développer un PIX parents.

#### ➔ CONTEXTE

Cette proposition figure parmi celles issues des États généraux du numérique pour l'Éducation (EGN) organisés les 4 et 5 novembre 2020. Elle s'inscrit dans la thématique « **GARANTIR UN ÉGAL ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS / LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE** ».

Les parents sont de plus en plus « exposés » au numérique dans leur vie quotidienne, particulièrement dans leur rapport avec l'école. Or, 14 millions de Français se déclarent en difficulté vis-à-vis du numérique. La e-parentalité constitue un nouveau défi pour conforter la co-éducation. Un appui à la parentalité en matière de technologies et d'apprentissages numériques se révèle donc indispensable.

PIX a un savoir-faire en matière de médiation numérique, en lien avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), et également en matière de certification de compétences des élèves et des enseignants.

Le GIP Trousse à projets a été mandaté, dans le cadre des Territoires numériques éducatifs (TNE), pour développer la mesure « formation des parents volontaires aux enjeux du numérique éducatif ». Il s'est engagé à étendre cette action qui se traduit par plusieurs réalisations :

- Un cadre d'organisation de l'accompagnement et de la formation des familles : construit avec un certain nombre de partenaires (association [Synlab](#), réseaux locaux de médiation numérique, HUBS, [Réseau Canopé](#), associations familiales, collectivités locales) et accompagné par un ensemble de ressources et services ;
- Un questionnaire pour établir un auto-diagnostic partagé : pour la construction d'un projet de coéducation au et par le numérique (PCN) dans chaque école cible, en utilisant notamment l'outil SELFIE mis gratuitement à la disposition de tous les établissements scolaires européens ;
- Une mallette de la coéducation par et au numérique à l'attention des enseignants et des parents ;
- Un accompagnement des enseignants : pour permettre l'appropriation de ces ressources ;
- Un accompagnement des familles visant les publics les plus éloignés de l'école et des institutions : adapté aux réalités locales, il repose sur la mobilisation conjointe des acteurs de la médiation numérique dans les territoires, en lien avec les écoles de leur secteur. Cet accompagnement est enrichi par l'émergence d'une communauté de parents ressources, facilitateurs dans le lien entre les familles, les partenaires locaux et les écoles.

Les parents sont invités à utiliser la plateforme Pix.fr déjà existante. Le chantier PIX Parents quant à lui est financé par les programmes d'investissements d'avenir, il se déploiera dans un premier temps dans les TNE et sera ensuite étendu. Les quatre axes du chantier :

- Conception, intégration et tests de nouveaux parcours PIX dédiés aux parents ;
- Outillage des médiateurs numériques pour l'accompagnement des parents sur le sujet de la parentalité numérique ;
- Permettre aux parents de valoriser leurs compétences numériques transverses grâce à la Certification PIX et aux parents ressources de valoriser leur engagement ;
- Développement et adaptations de la plateforme pour faciliter les usages auprès des parents et en renforcer l'impact.

## ➔ OBJECTIFS

Cette action poursuit deux objectifs principaux :

- Accompagner et former les parents :
  - À une utilisation sereine des services numériques proposés par les établissements scolaires (Espace Numérique de Travail - ENT -, Télé-service, FranceConnect, etc.) ;
  - À une éducation aux bons usages du numérique ;
  - Au soutien scolaire de leurs enfants ;
  - Pour leur participation au développement d'une culture commune en renforçant la communication entre les parents et l'école / l'établissement, favorisant une nouvelle synergie.
- Valoriser le PIX pour tous :
  - Évaluation préalable des besoins et positionnement des parents ;
  - Renforcement des compétences numériques des parents.

## ➔ BÉNÉFICES

Les bénéfices de cette action pourront être mesurés par une augmentation des usages, évaluée par les indicateurs suivants :

- Les données de consultation de la mallette de la coéducation par et au numérique ;
- Le nombre d'enseignants qui vont participer au dispositif d'accompagnement parentalité des TNE ;
- Le nombre d'ateliers parents proposés dans le cadre des TNE et leur fréquentation ;
- Le suivi sur la constitution du réseau des parents-ressources ;
- Le nombre de nouveaux parcours PIX réalisés à destination des parents.

## ➔ PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des familles.

## ➔ ORGANISATION

Les instances de pilotage de ce projet impliquent le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (direction générale de l'enseignement scolaire - DGESCO - et direction du numérique pour l'éducation - DNE -), le GIP PIX, le GIP La Trousse à projets, la Caisse des dépôts, le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), Réseau Canopé, l'association Synlab ainsi que des représentants des Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), des fédérations de parents d'élèves, de laboratoires de recherche.

Fiche résumé : <https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/processes/suivi/f/184/results/66>